



AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE

Carnet de bord de la réunion tenue à Strasbourg le 5 octobre 2012

Le Bureau de l'Assemblée, réuni le vendredi 5 octobre 2012 à Strasbourg, sous la présidence de M. Jean-Claude Mignon, Président de l'Assemblée, en ce qui concerne :

- **Quatrième partie de session de 2012 (Strasbourg, 1-5 octobre 2012)** : a approuvé les propositions faites par le Secrétaire Général de l'Assemblée pour le suivi des textes adoptés telles que présentées en l'Annexe I ;
- **Commission permanente (Andorra la Vella, 30 novembre 2012)** : a pris note du projet d'ordre du jour ;
- **Première partie de session de 2013 (Strasbourg, 21-25 janvier 2013)** : a établi l'avant-projet d'ordre du jour ;
- **Renvois et transmissions aux commissions** : a approuvé les propositions telles que présentées dans l'Annexe II, sous réserve de ratification par l'Assemblée ;
- **Observation d'élections** :
 - i. **Elections législatives en Géorgie (1 octobre 2012)** : a pris note du communiqué de presse de la commission ad hoc qui a observé ces élections ;
 - ii. **Election présidentielle en Arménie (février 2013)** : a décidé d'observer ces élections (sous réserve de la réception d'une invitation et confirmation de la date), de constituer une commission ad hoc à cette fin composée de 22 membres : PPE/DC : 7 ; SOC : 6 ; ADLE : 3 ; GDE : 3 ; GUE : 1 ainsi que les deux Co-Rapporteurs de la commission de suivi, et d'autoriser une mission pré-électorale ;
 - iii. **Elections législatives à Monaco (10 février 2013, à confirmer)** : a décidé d'observer ces élections (sous réserve de la réception d'une invitation et confirmation de la date), de constituer une commission ad hoc à cette fin composée de 6 membres, un de chaque groupe politique ainsi que la Rapporteuse dans le cadre du dialogue postsuivi avec Monaco ;
- **Communications** : a pris note de la communication du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe ;
- **Questions soulevées par les commissions** :
 - i. a adopté la déclaration sur « Le Centre Nord-Sud et les pays arabes en transition » telle que soumise conjointement par les Présidents de la commission de la culture, de la science et des médias ; la commission des questions politiques et de la démocratie et de la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable (Annexe III) ;
 - ii. **Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées** : a décidé de transmettre la demande de la Commission d'élargir son mandat afin de tenir compte des thèmes portant sur la population, la nationalité et les apatrides à la commission du règlement, des immunités et des affaires institutionnelles à prendre en considération dans le cadre de la révision du Règlement de l'Assemblée ;

- **Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (5 octobre 2012 – 21 janvier 2013)** : a désigné M. Tiny Kox (Pays-Bas, GUE) comme rapporteur ;
- **Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT)** : a établi la liste de candidates au CPT au titre de « l'ex République yougoslave de Macédoine » en vue de sa transmission au Comité des Ministres ;
- **Composition de la Commission de suivi et de la commission du règlement, des immunités et des affaires institutionnelles** :
 - . sur la base des propositions des groupes politiques, a désigné M. Jacques Legendre (France, PPE/DC), Mme Theodora Bakoyannis (Grèce, PPE/DC), M. Pasquale Nessa (Italie, PPE/DC) et Sir Alan Meale (Royaume-Uni, SOC) à la commission de suivi, sous réserve de ratification par l'Assemblée ;
 - . sur la base d'une proposition du groupe pour la gauche unitaire européenne, a désigné M. George Loukaides (Chypre, GUE) à la commission du règlement, des immunités et des affaires institutionnelles, sous réserve de ratification par l'Assemblée ;
- **Réunions en dehors de Strasbourg et de Paris** : Annexe IV ;
- **Désignations de représentants à des activités officielles** : Annexe V
- **Date et lieu des prochaines réunions** :
 - . Andorra la Vella, jeudi 29 novembre 2012 à 15h00 ;
 - . Paris, lundi 17 décembre 2012 à 9h30 ;
 - . Strasbourg, lundi 21 janvier 2013 à 8h ;
 - . Strasbourg, vendredi 25 janvier 2013 à 8h30

Markus Adelsbach / Ivi-Triin Odrats

cc. Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire
 Directeur Général, Directeurs et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
 Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée
 Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie
 Secrétaire Général du Congrès
 Secrétaire du Comité des Ministres
 Directeurs Généraux
 Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
 Directeur du bureau du Commissaire aux droits de l'homme
 Directeur de la Communication
 Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe

Annexe I

Propositions pour le suivi de la 4^e partie de session de 2012 (Strasbourg, 1-5 octobre 2012)

- **Résolution 1897 (2012) sur « Garantir des élections plus démocratiques » :**
 - . convoquer une réunion des présidents des commissions ad hoc pour l'observation des élections de 2008 à 2012 lors de la partie de session de janvier 2013 pour discuter des suites à donner aux paragraphes 9 et 10 de la résolution ;
 - . inviter le Secrétaire Général de l'Assemblée à préparer un mémorandum pour la réunion du Bureau du 17 décembre 2012 avec des propositions sur cette question ;

- **Résolution 1898 (2012) sur « Partis politiques et représentation des femmes » :**
 - . demander aux présidents des groupes politiques de prendre des mesures concernant les recommandations qui figurent dans les paragraphes 8 et 9 de la Résolution ;
 - . demander à la commission sur l'égalité et sur la non-discrimination d'organiser un ou plusieurs événements sur la représentation politique des femmes pour les parlements des Etats membres ou la représentation des femmes est inférieure à 10% ;

- **Résolution 1903 (2012) sur « Déontologie des membres de l'Assemblée parlementaire : bonne pratique ou devoir ? » :**
 - . inviter le Secrétaire Général de l'Assemblée à soumettre au Bureau des propositions pour la révision des articles existant sur « l'accès au Palais de l'Europe et utilisation des locaux » et sur « le règlement spécial sur l'honorariat à l'Assemblée parlementaire » et de mettre en œuvre la disposition relative à l'enregistrement de tout cadeau ou avantage similaire accepté par les membres d'une valeur supérieure à 200€ (paragraphe 14 du code) ;
 - . d'inviter le Secrétaire Général de l'Assemblée de préparer, pour la prochaine réunion du Bureau, des propositions pour la révision des « Lignes directrices pour l'observation d'élections par l'Assemblée parlementaire » en ce qui concerne :
 - . la modification des provisions relatives au conflit d'intérêts et la clarification de l'obligation de déclaration incombant aux membres des commissions ad hoc ;
 - . l'absence de conflit d'intérêt du personnel recruté localement ;
 - . les modalités de rédaction des rapports d'observation des élections ;
 - . le code de conduite au cours des missions pré-électorales et des élections.

Annexe II

Renvois et transmissions aux commissions

A. PROPOSITIONS DE RECOMMANDATION ET DE RESOLUTION

Doc. [12909](#), Proposition de résolution, Refuser l'impunité pour les meurtriers de Sergueï Magnitski, à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport* ;

Doc. [12996](#) Proposition de résolution, Combattre l'eugénisme et la discrimination à l'encontre des personnes handicapées, *classement sans suite*

Doc. [13015](#), Proposition de résolution, Bonne gouvernance et meilleure qualité de l'enseignement, à la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour rapport*

Doc. [13016](#), Proposition de résolution, Identités et diversité au sein de sociétés interculturelles, à la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour rapport*

Doc. [13028](#), Proposition de résolution, Le renforcement de la démocratie nationale par l'intermédiaire des pouvoirs locaux en Europe, à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour information*

Doc. [13041](#), Proposition de résolution, La pauvreté des enfants : une cause de violations continues des droits humains et un obstacle à l'épanouissement des enfants, à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour rapport*

Doc. [13042](#). Le droit des enfants à l'intégrité physique, Proposition de résolution, à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour rapport*

Doc. [13043](#) Protection du droit de négociation collective, Proposition de résolution, à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour rapport*

Décision du Bureau : « La corruption : une menace pour la prééminence du droit », à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport à discuter lors du débat sur la situation des droits de l'homme en Europe en juin 2013*;

Décision du Bureau : Mesures visant à prévenir l'utilisation abusive de la Convention du Conseil de l'Europe sur le transfèrement des personnes condamnées, à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme pour rapport;

B. DEMANDES DE PROLONGATION DE RENVOIS

Doc. 12256, Proposition de résolution, Jeunes Européens : un défi éducatif à relever d'urgence (Renvois 3688 du 21 juin 2010) prolongation jusqu'au 30 juin 2013 ;

Doc. 11886, Proposition de résolution, L'éthique de la science (Renvois 3557 du 29 mai 2009), prolongation jusqu'au 30 juin 2013 ;

Annexe III

Déclaration du Bureau de l'Assemblée parlementaire sur « Le Centre Nord-Sud et les pays arabes en transition »

1. Depuis la « Révolution du jasmin » en Tunisie en janvier 2011, les peuples des pays arabes revendiquent la liberté et cherchent à établir les conditions qui leur permettraient de vivre dans la dignité. Rappelant la Résolution 1831 (2011) de l'Assemblée parlementaire sur « La coopération entre le Conseil de l'Europe et les démocraties émergentes dans le monde arabe », le Bureau de l'Assemblée se félicite de la Résolution CM/Res(2011)6 du Comité des Ministres sur le Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales (Centre Nord-Sud) qui appelle le Centre à « *promouvoir les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit à travers le dialogue interculturel et l'éducation, en particulier auprès des jeunes en Europe et dans ses régions voisines* » et à favoriser « *le dialogue interculturel entre l'Europe et des pays non européens ou des régions voisines* ».

2. Le Centre Nord-Sud constitue un cadre utile pour mener une coopération structurée entre les pays des régions voisines et le Conseil de l'Europe. Le Centre est particulièrement bien placé pour accompagner et renforcer les actions destinées à promouvoir une culture démocratique et une citoyenneté mondiale, le dialogue interculturel et interconfessionnel, le renforcement de la position des femmes et des jeunes, l'insertion sociale des jeunes, une éducation de qualité et la consolidation de la société civile.

3. Grâce à ses réseaux et à ses partenariats avec des organisations et institutions, le Centre Nord-Sud est un instrument puissant pour établir des synergies et encourager une interaction fructueuse au niveau régional. Le partenariat avec l'Union européenne, qui contribue au Centre Nord-Sud aux plans politique et financier, est particulièrement important à cet égard.

4. Par conséquent, le Bureau de l'Assemblée est préoccupé par la fragilité financière du Centre compte tenu du retrait de certains Etats membres ces dernières années. Pour remédier à cette situation, rappelant la Recommandation 1893 (2009) sur « L'avenir du Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales (Centre Nord-Sud) », le Bureau de l'Assemblée:

4.1. estime nécessaire que les Etats membres (re)considèrent leur adhésion à l'Accord partiel et leurs contributions volontaires en faveur des projets du Centre Nord-Sud/Conseil de l'Europe dans les pays arabes en transition (répondant aux besoins d'un pays donné ou de portée régionale) ;

4.2. appelle les délégations nationales auprès de l'Assemblée à sensibiliser leurs ministères des Affaires étrangères respectifs et ou d'autres ministères concernés à l'importance d'inscrire (à nouveau) le Centre Nord-Sud parmi leurs priorités stratégiques et à user de leur influence politique pour obtenir que l'adhésion à l'Accord partiel soit (re)considéré et que, dans l'intervalle, il soit décidé de verser des contributions volontaires pour soutenir ses activités ;

4.3. appelle les délégations nationales auprès de l'Assemblée qui représentent des Etats membres parties prenantes au *Partenariat de Deauville du G-8 avec les pays arabes en transition* à savoir la France, l'Allemagne, l'Italie, la Fédération de Russie, la Turquie et le Royaume-Uni, à encourager la collaboration et les synergies entre le Partenariat de Deauville, le Conseil de l'Europe et le Centre Nord-Sud.

Annexe IV

Réunions ailleurs qu'à Strasbourg ou Paris

Le Bureau a autorisé les réunions suivantes :

- . la sous-commission ad hoc de la Commission sur l'égalité et la non-discrimination de se réunir à Istanbul (Turquie) du 3 au 6 novembre 2012 ;
- . la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées de se réunir à Genève (Suisse) les 26 et 27 novembre 2012 ;
- . la sous-commission des relations extérieures de la commission des questions politiques et de la démocratie de se réunir à New York (USA) les 6 et 7 décembre 2012 ;
- . la commission des questions politiques et de la démocratie de se réunir à Turin (Italie) les 13 et 14 décembre 2012 ;
- . la sous-commission sur le proche orient de la commission des questions politiques et de la démocratie de se réunir aux territoires palestiniens, Israël et Jordanie, dates à confirmer.

Annexe V

Représentants pour les activités officielles

Le Bureau a désigné les membres suivants :

- . Sir Alan Meale (Royaume-Uni, SOC), 23^e session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, Strasbourg, 16-18 octobre 2012 ;
- . Sir Alan Meale (Royaume-Uni, SOC), Conférence à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté : « Une Europe des droits de l'Homme qui n'oublie personne – penser et agir avec les personnes vivant dans la grande pauvreté », Strasbourg, 17 octobre 2012 ;
- . Mme de Pourbaix-Lundin (Suède, PPE/DC), 64^e session plénière du Conseil nordique, Helsinki, 30 octobre – 1 novembre 2012 ;
- . M. Connarty (Royaume-Uni, SOC), session plénière du parlement européen des jeunes, Amsterdam (Pays-Bas), 2-11 novembre 2012 ;
- . M. Corsini (Italie, SOC), Conférence de haut niveau sur la diversité en Europe : « Diversité en Europe : une force pour l'avenir », Tirana, 8-9 novembre 2012 ;
- . M. Çavuşoğlu (Turquie, GDE), 40^e session plénière PABSEC, Bakou, 27-28 novembre 2012 ;
- . M. Schennach (Autriche, SOC), Conférence mondiale sur les changements climatiques, Doha, (Qatar), 26 novembre – 7 décembre 2012, sa participation étant limitée aux trois derniers jours de la conférence.